

L'Association Saint-Ambroise pour le « chant sacré du peuple »

DEPUIS plusieurs mois existe en France une organisation nouvelle, appelée sans doute à rendre de grands services à la pastorale et la liturgie dans notre pays. On sait que l'encyclique de S. S. Pie XII, de Noël 1955, après avoir traité de l'excellence du chant grégorien, du trésor de la polyphonie sacrée et des instruments de musique, insiste longuement sur le « chant du peuple » participant au culte. Or, tandis que notre pays connaît un mouvement grégorien actif et florissant, plusieurs mouvements pour aider les maîtrises et les organistes, le chant du peuple était souvent laissé à l'initiative des pasteurs ou des responsables paroissiaux.

Il faut donc se réjouir qu'une Association ait pris en charge la question du chant du peuple, si essentielle à la vie de nos assemblées liturgiques. Le C.P.L. s'en est toujours préoccupé, il est heureux que son travail soit secondé par un organisme spécialisé. La valeur technique, musicale et liturgique, aussi bien que pastorale de cette Association semble d'ailleurs garantie par ses animateurs : M. Jean Langlais, MM. les chanoines Delestre et Beilliard; les RR. PP. Ubain Sérès, Deiss, Gelineau; MM. les abbés Le Sourd, Jounel, Reboud, Julien, etc.

Les documents de cette Association précisent : « Qu'elle ne veut pas faire double emploi avec les organismes déjà existants, mais qu'elle les rejoint et veut collaborer avec tous (Centres grégoriens, Écoles et Revues de musique sacrée, C.P.L., *Pueri cantores*, maîtres de chapelle et directeurs diocésains de musique sacrée). » C'est dire clairement qu'on n'a pas affaire à un « parti », mais à un service d'Église pour un secteur du chant sacré.

L'Association a comme moyen d'expression un bulletin, *Église qui chante*, dont le premier numéro paraîtra pour l'Avent 1957. Il se propose de publier des articles pratiques (ce n'est pas une revue, mais un bulletin d'information) sur : 1. Le chant du

peuple dans le culte chrétien. 2. Les divers chants de la messe. 3. Les chants de chaque temps liturgique. 4. Des schémas de Vigiles ou Célébrations. 5. Des chroniques diverses d'information. Il publiera en même temps des œuvres de chant populaire, commentées et expliquées. L'abonnement au bulletin (mensuel) se confond avec l'adhésion à l'Association (600 fr.). Le siège de l'Association est : 10, rue Blaise-Desgoffes, Paris-6^e.

Comme ce bulletin intéresse des prêtres qui sont souvent abonnés à d'autres revues, il a été prévu pour alléger le budget des abonnements, un jumelage avec d'autres revues de Pastorale ou de Liturgie (nos *Notes de Pastorale liturgique*, *l'Union*, *Musique et Liturgie*, etc.), qui le considéreront comme leur complément musical pratique.

Souhaitons bon succès à cette organisation (qui donnera aussi les renseignements demandés par ses adhérents), et qu'elle soit à votre service pour une célébration toujours plus vivante et plus belle.

J.-M. HUM.